

Résultat annuel de SUISA: l'utilisation en ligne de musique dépasse pour la première fois les supports sonores

Les auteurs et les éditeurs de musique ont reçu 131,4 millions de francs de la part de SUISA cette année. L'an passé, la société de gestion a perçu 150 millions de francs de droits d'auteur en Suisse et à l'étranger. C'est 2,9 millions de francs de plus que l'année précédente. Cette progression est notamment due aux rémunérations provenant des copies privées et du domaine en ligne. Pour la première fois, les recettes issues de l'utilisation en ligne d'enregistrements musicaux ont dépassé celles des ventes de supports sonores. Il reste néanmoins nécessaire d'agir dans le domaine du streaming. Cette croissance continue de profiter presque exclusivement aux plateformes en ligne plutôt qu'aux compositeurs, paroliers, et éditeurs de musique.

Zurich, le 24 mai 2018 – SUISA, la coopérative des auteurs et des éditeurs de musique en Suisse et au Liechtenstein, a atteint l'an dernier un chiffre d'affaires total de 159,2 millions de francs, recettes annexes incluses, soit environ 5 millions de francs de plus que l'année précédente. Ce bon résultat profite aux compositeurs, aux paroliers et aux éditeurs de musique: ils ont reçu 131,4 millions de francs (2,5 millions de francs de plus que l'année dernière).

Malgré le boom de la musique en streaming, les artistes en profitent encore bien trop peu

Concernant l'utilisation en ligne de musique, SUISA a observé une hausse des recettes, qui sont passées de 6,1 millions de francs en 2016 à 7,9 millions de francs en 2017. Le chiffre d'affaires pour l'activité en ligne a ainsi dépassé pour la première fois celui de la production de supports sonores, qui a continué à diminuer l'année dernière. Conformément à la tendance mondiale, les recettes issues de la musique en streaming ont constitué la majeure partie de l'activité en ligne et se sont établies à 5 millions de francs l'an passé.

L'augmentation des recettes issues de l'utilisation en ligne ne doit toutefois pas occulter le fait que les compositeurs, les paroliers et les éditeurs de musique ne profitent pratiquement pas du boom du streaming, qui profite surtout à quelques grandes multinationales technologiques. C'est pourquoi SUISA s'engage fortement, aux côtés des autres sociétés de gestion suisses, en faveur de conditions-cadres équitables pour les créateurs culturels sur le marché en ligne, à l'occasion de l'actuelle révision de la loi sur le droit d'auteur. SUISA veut par ailleurs renforcer le commerce des licences pour ses membres concernant l'utilisation en ligne et étendre les droits en ligne pour les faire passer d'une portée actuellement européenne à une portée internationale. C'est dans ce but qu'elle a fondé l'année dernière la joint-venture Mint Digital Services en collaboration avec la société états-unienne SESAC.

Supports vierges: davantage de mémoire et de copies privées

Les recettes issues des rémunérations pour les copies privées ont également augmenté l'année dernière. Elles ont atteint 11,2 millions de francs, contre 10,2 millions de francs l'année précédente. Cette augmentation de 10% s'explique par deux évolutions: premièrement, les terminaux mobiles disposent de capacités de stockage de plus en plus étendues. Deuxièmement, avec la télévision numérique, de plus en plus de copies privées sont réalisées grâce aux décodeurs TV.

Droits de diffusion et d'exécution: maintien à un niveau élevé

Le domaine de la diffusion représente près de la moitié (47,9%) des recettes de SUISA en Suisse. L'année dernière, les recettes provenant des droits de diffusion se sont maintenues à un niveau élevé pour s'établir à 66,7 millions de francs.

2017 a également été une bonne année pour ce qui est des rémunérations issues du marché des concerts en Suisse. Les recettes provenant des droits d'exécution ont augmenté de 1% pour s'établir à 46,9 millions de francs. La majeure partie provient comme les années précédentes du domaine des concerts, qui représente près de la moitié avec 21,8 millions de francs.

88 francs sur 100 versés aux auteurs et aux éditeurs

Le taux de frais d'administration de SUISA est resté stable par rapport à l'année dernière avec 12,41%. SUISA reverse ainsi 88 centimes aux auteurs et éditeurs de musique pour chaque franc de droits d'auteur perçu.

«Je me réjouis que SUISA puisse cette année encore distribuer davantage d'argent à ses membres et aux créateurs de musique à l'étranger», déclare Andreas Wegelin, directeur général de SUISA. «L'écoute d'enregistrements musicaux via les services de streaming en ligne augmente fortement. Pour autant, ce sont surtout les grandes multinationales technologiques qui en profitent par le biais de leurs plateformes financées par la vente de publicités ou de données. Ce développement profite bien trop peu aux compositeurs et aux paroliers qui créent les contenus pour ces plateformes. Il est indéniablement nécessaire d'agir dans ce domaine, en particulier lors de la révision en cours de la loi sur le droit d'auteur.»

Le rapport annuel 2017 de SUISA est disponible en ligne à l'adresse suivante:

www.suisa.ch/rapportannuel.

Les chiffres clés du rapport annuel 2017 de SUISA (en 1000 CHF):

	2017	2016	+/-%
Recettes de la gestion des droits d'auteur en Suisse	139 199	136 088	2,3%
Recettes de la gestion des droits d'auteur à l'étranger	10 841	11 041	-1,8%
Total	150 040	147 130	2,0%
Recettes annexes	9 202	7 144	28,8%
Total général	159 242	154 274	3,2%
Dépenses	29 601	29 227	1,3%
moins apport du Fonds de péréquation des frais	0	-2977	-100%
moins recettes annexes	-9 202	-7144	28,8%
moins apport des obligations consécutives aux décomptes	-1 782	-900	98,1%
Dépenses nettes	18 616	18 206	2,3%
en % du chiffre d'affaires (droits d'auteur)	12,41%	12,37	0,3%

Recettes provenant de Suisse et du Liechtenstein en 2017 (en mio. de CHF):

	2017	2016	+/-%
Droits d'émission	66,7	66,8	-0,1%
Droits d'exécution	46,9	46,4	1,1%
Droits de reproduction	6,5	6,6	-1,5%
Online	7,9	6,1	29,5%
Droits à rémunération	11,2	10,2	9,8%
Total	139,2	136,1	2,3%

Plus d'informations:

Pour les médias francophones: Nicolas Pont Service juridique SUISA Tél. +41 21 614 32 26 E-mail: nicolas.pont@suisa.ch	Pour les médias germanophones: Giorgio Tebaldi Responsable communication SUISA Tél. +41 79 292 22 42 E-mail: giorgio.tebaldi@suisa.ch
--	--

SUISA

SUISA est la coopérative des compositeurs, auteurs et éditeurs de musique en Suisse et au Liechtenstein. Parmi quelque 37 000 membres, elle compte des créateurs de musique issus de tous les domaines. En Suisse et au Liechtenstein, SUISA représente un répertoire mondial de la musique correspondant à deux millions d'auteurs. Elle octroie des licences pour l'utilisation de ce répertoire mondial à plus de 90 000 clients. En février 2017, SUISA a fondé, en collaboration avec l'organisation américaine SESAC, la joint-venture Mint Digital Services. L'entreprise gère la facturation et l'administration au niveau international des licences de SESAC, de sa filiale The Harry Fox Agency et de SUISA avec les fournisseurs de musique en ligne. Elle offre également ses services à des maisons d'édition.

Forte de quelque 200 collaborateurs travaillant sur les sites de Zurich, Lausanne et Lugano, la coopérative génère un chiffre d'affaires d'environ 160 millions de francs. En tant qu'organisation sans but lucratif, SUISA répartit les recettes de licences après déduction des frais administratifs entre les différents auteurs et éditeurs de musique. www.suisa.ch